

Opération de Développement Rural de Waremmme

OLEYE BLERET BETTINCOURT
GRAND-AXHE BOVENISTIER
WAREMME LANTREMANGE

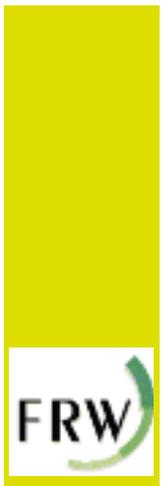
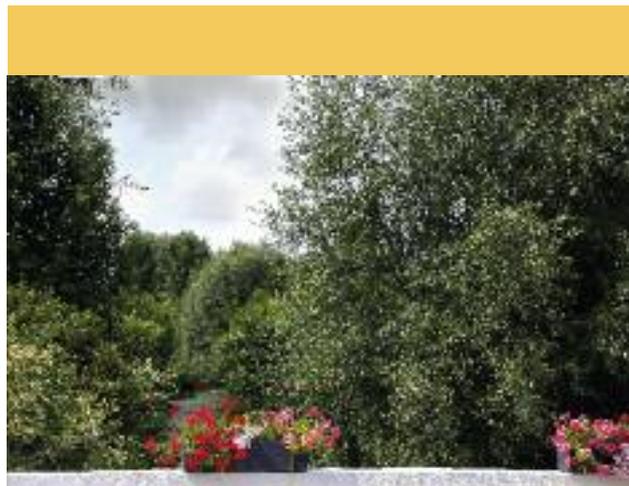


Table des matières

Edito	p.3
Une ODR, de quoi parle-t-on?	p.4
Les trois étapes principales d'une ODR	p.5
Les différents acteurs d'une ODR	p.6
La Commission Locale de Développement Rural : la CLDR	p.7
L'ODR à Waremme	p.8
Les objectifs de l'ODR	p.9
38 projets concrets pour Waremme de demain	p.10

OLEYE BLERET

BETTINCOURT

GRAND-AXHE BOVENISTIER

WAREMME

LANTREMANGE

Edito

« Waremme est forte de ses villages »

Plus qu'un slogan, c'est un art de vivre. Depuis de très nombreuses années, les autorités se sont attachées à respecter un équilibre dans le développement de la ville et des villages afin de préserver la qualité de vie des habitants.

En 2007, la première opération de développement rural s'est achevée avec un très beau bilan : des maisons de village ont été aménagées à Bettincourt, Bleret, Bovenistier et Oleye, des voiries ont été sécurisées, des logements moyens et d'urgence ont été rénovés, sans oublier la création de la Maison de Hesbaye et son site naturel qui sont une véritable carte de visite pour les amoureux de la nature !

Sur base de ce succès, le Conseil communal s'est prononcé en faveur d'une deuxième opération qui a débuté par une large consultation de la population des six villages concernés et du centre-ville dans le souci d'assurer le lien entre les priorités de tous les habitants et de s'inscrire dans un projet participatif.

Au terme de près de trois années de débats constructifs et plus de 350 heures de réunion, la Commission Locale de Développement rural (C.L.D.R.) et les autorités communales ont dégagé une stratégie qui fixe un défi majeur : 2025, Waremme aura réussi sa synthèse ville-campagne par la force de sa solidarité retrouvée et le réveil de son patrimoine.

Dans une optique de développement durable, cette politique s'articule autour de quatre objectifs (la valorisation du patrimoine bâti et paysager, la mobilité, l'économie et l'emploi ainsi que le lien social) et se décline au travers de 38 initiatives que vous pourrez découvrir au fil des pages.

Réaménagement des cœurs de villages de Grand-Axhe, Oleye, Lantremange, développement d'un réseau de mobilité douce assurant des liaisons entre villages et centre-ville, renforcement de l'offre de transport collectif, mise en valeur du patrimoine local, lutte contre les inondations, création d'un insectarium... autant de projets conçus et soutenus par les membres de la C.L.D.R., par les autorités communales, sans oublier la Région, pouvoir subsidiant qui a approuvé notre programme de développement rural le 7 mars 2013.

Cette brochure se veut être plus qu'un catalogue de bonnes intentions, il traduit la réelle volonté des habitants et des autorités de réussir le pari de garantir à Waremme une vie rurale.

Nous souhaitons remercier tous les habitants qui ont donné de l'énergie et du temps en participant aux travaux de la C.L.D.R., la Fondation Rurale de Wallonie qui nous accompagne, avec talent, depuis tant d'années ainsi que toutes les personnes ressources qui ont apporté leur expertise et leur contribution à cette dynamique participative !

Nous vous souhaitons une bonne lecture !



**Le Bourgmestre,
Jacques CHABOT**



**Le Premier Echevin,
chargé de la Ruralité et
du Développement durable,
Vincent MIGNOLET**

Une ODR : De quoi parle-t-on ?



« Une Opération de Développement Rural consiste en un ensemble coordonné d'actions de développement, d'aménagement et de réaménagement entreprises ou conduites en milieu rural par une commune, dans le but de sa revitalisation et de sa restauration, dans le respect de ses caractères propres et de manière à améliorer les conditions de vie de ses habitants au point de vue économique, social et culturel ».

(in art. 1, chap. 1, décret du 06 juin 1991)

C'est une opération par laquelle la commune s'engage à **faire participer la population** dans une réflexion stratégique, globale et cohérente sur des projets qu'elle souhaite voir se concrétiser dans les 10-15 années à venir.

Tous les domaines de la vie quotidienne sont concernés : la vie associative, la vie économique, l'environnement, la santé, le patrimoine, l'agriculture, la mobilité, ...

Le but de cette opération est de **dynamiser la commune et d'améliorer le cadre et la qualité de vie** des habitants.

La PARTICIPATION CITOYENNE est au coeur de la démarche et **tous les acteurs du territoire** sont concernés: citoyens, élus communaux, entreprises, commerçants, agriculteurs, jeunes, associations ...

LES PRINCIPALES ABRÉVIATIONS

ODR : Opération de Développement Rural
le processus

PCDR : Programme Communal de Développement Rural – le document

CLDR : Commission Locale de Développement Rural – le lieu d'expression citoyenne

FRW : Fondation Rurale de Wallonie - l'organisme d'accompagnement

PLUS D'INFOS SUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL :

- La Fondation rurale de Wallonie - la FRW www.frw.be
- Pour découvrir d'autres PCDR et les nombreux projets réalisés lors d'Opérations de développement rural: odr.frw.be

- La ruralité en Région Wallonne
agriculture.wallonie.be

Le développement rural à l'échelle européenne : www.reseau-pwdr.be

Si vous souhaitez consulter le Programme de Développement Rural de Waremme dans son intégralité, veuillez-vous adresser aux personnes de contacts :

- Pour la Ville de Waremme : Catherine Lamarche 019/67 99 84 - Pour la FRW : Anne Doguet 019/58 93 22

Les trois étapes principales d'une ODR

LE DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

Cette phase vise à appréhender au mieux la commune de manière objective (analyse socioéconomique réalisée par l'auteur de projet, consultation de données diverses,...) et subjective (entretiens avec des personnes ressources, soirées d'information et de consultation des habitants, rencontres de publics cibles,...).

Cette première étape permet de construire le Diagnostic participatif qui est à la base du travail de la **Commission Locale de Développement Rural (CLDR)**.

LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

A partir du Diagnostic participatif, la CLDR, avec l'aide de l'auteur, est amenée à définir des objectifs qui répondent aux enjeux identifiés.

Pour remplir ces objectifs, une série de projets sont définis. Ces projets sont classés en 3 lots de réalisation (lot 1 : projets réalisés dans les 3 ans ; lot 2 : dans les 6 ans et lot 3 : dans les 10 ans). Objectifs et projets constituent ce qu'on appelle une **Stratégie de développement**.

Cette phase se conclut par la rédaction du **Programme Communal de Développement Rural**. Il s'agit du document de synthèse de l'opération qui explique le cheminement de l'ODR et décrit les différents projets qui seront menés via celle-ci. La rédaction du PCDR se fait conjointement aux différentes étapes et est prise en charge par l'auteur du PCDR.

Le document passe alors divers examens (Conseil Communal, Commission Régionale d'Aménagement du Territoire et Gouvernement Wallon) afin d'être approuvé et de permettre à la commune de faire appel aux subsides « Développement Rural ».

LE PCDR

Toute l'Opération est synthétisée au sein d'un document final appelé Programme Communal de Développement Rural. Il doit être approuvé par le Gouvernement wallon pour que la commune puisse avoir accès aux subsides Développement Rural «DR». Ce document comprend différentes parties et est (à l'exception de la partie 2) rédigé par l'auteur du PCDR :

- Partie 1 : Le diagnostic de la commune.
- Partie 2 : Les résultats des consultations de la population.
- Partie 3 : Les objectifs de développement de la commune.
- Partie 4 : Les actions et projets retenus pour répondre aux objectifs.
- Partie 5 : La programmation de réalisation des projets sur 10 ans.



LA RÉALISATION DES PROJETS

Durant cette phase, la CLDR continue à se réunir régulièrement, non seulement pour suivre l'évolution des projets, mais aussi pour les préciser au fur et à mesure de leur mise en chantier. Les projets sont réalisés durant les 10 - 15 années qui suivent l'approbation du PCDR par le Gouvernement Wallon. Parmi ceux-ci, certains pourront recevoir un subside du Développement Rural pouvant atteindre jusqu'à maximum 80% de leur coût.



A Waremme

Les différents acteurs d'une ODR?



Une Opération de Développement Rural ne se fait pas (uniquement) en bureau face à un ordinateur.

Il s'agit d'un processus participatif qui fait appel aux forces vives du territoire.

LES PRINCIPAUX ACTEURS D'UNE ODR

LA POPULATION : ACTEUR INCONTOURNABLE

Elle a été et sera régulièrement invitée à s'investir dans la réflexion via les réunions d'information et de consultation, les groupes de travail, et surtout via la constitution d'une **Commission Locale de Développement Rural (CLDR)**.

LA COMMUNE : MAITRE D'OEUVRE

Elle est à l'initiative de la démarche. Durant le processus, les mandataires et les membres de l'administration communale sont invités à s'investir dans la réflexion. Des personnes ressources accompagnent également l'opération. Enfin, les conseillers communaux approuvent le document final avant la réalisation des projets.

A Waremme :

*L'échevin du développement rural et Président de la CLDR est **M. Vincent Mignolet**.*

*L'agent relais communal est **Mme Catherine Lamarche**.*

LA REGION WALLONNE À DIFFÉRENTS NIVEAUX

La DGARNE (Direction Générale de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et de l'Environnement) et la CRAT (Commission Régionale d'Aménagement du Territoire) émettent leur avis sur le PCDR.

Le Gouvernement wallon approuve le document final (en mars 2013 pour Waremme).

Le Ministre en charge de la ruralité octroie les subventions pour les projets via la DGARNE (actuellement M. Carlo Di Antonio).

LA FONDATION RURALE DE WALLONIE :



ORGANISME D'ACCOMPAGNEMENT
Représentée par les agents de développement, son rôle est de conseiller la commune et d'animer les débats citoyens. C'est le Ministre en charge de la Ruralité qui choisit les communes accompagnées par la FRW.

*A Waremme, c'est l'équipe Hesbaye Liégeoise qui accompagne la commune. L'agent de développement en charge de la commune est **Anne Doguet**.*

L'AUTEUR DE PROGRAMME : REDACTEUR DU PROGRAMME

Il est chargé de contribuer aux réflexions et de rédiger le programme final à soumettre au Gouvernement wallon et notamment le diagnostic de la commune. Il possède les compétences techniques pour rédiger les fiches projets.

*A Waremme, l'auteur est **Alain Mariage**.*



La Commission Locale de Développement Rural – CLDR

UN ESPACE D'EXPRESSION CITOYENNE

La CLDR est le lieu de l'expression citoyenne, du débat démocratique. Cette Commission est constituée pour toute la durée de l'Opération de Développement Rural. Elle émet des idées et avis.

UN VECTEUR D'INFORMATION

En tant que relais auprès de la population, le membre de la CLDR a pour tâche d'assurer la circulation de l'information qui concerne l'Opération de Développement Rural.

Cette mission est importante car elle permet de maintenir un contact permanent et essentiel avec la population afin, d'une part, de nourrir les débats de la CLDR grâce aux contributions des citoyens (notamment pour veiller à l'adéquation entre les projets menés et les besoins collectifs formulés) et d'autre part, de relayer les résultats des débats et actions vers les citoyens.

UN LIEU DE CONSTRUCTION D'AVIS COLLECTIFS

Les idées et avis que les membres de la CLDR émettent sont discutés en assemblées afin de représenter au mieux l'intérêt collectif.

UN ESPACE DE SUIVI DES PROJETS DU PCDR

Les membres de la CLDR ont pour tâche d'assurer le suivi des projets en veillant au respect du processus de concertation dans la concrétisation de chacun d'eux.

La CLDR est également amenée à accompagner l'exécution des projets en cours et à affiner ceux à venir en précisant la manière concrète de les mener.

La CLDR dispose d'un Règlement d'Ordre Intérieur.



Au cours de l'élaboration du PCDR, la CLDR est associée à toutes les phases :

- Elle participe activement aux réflexions.
- Elle soumet des projets priorités au Conseil Communal.
- Elle approuve l'avant-projet du PCDR.

Après l'approbation du PCDR par le Gouvernement Wallon, la CLDR est associée à toutes les phases de réalisation, de suivi, de mise à jour et de révision du programme :

- Chaque année, elle propose au pouvoir communal les projets du PCDR à réaliser.
- Elle assure le suivi des conventions.
- Elle établit un rapport annuel sur ses activités et le déroulement de l'ODR, à destination des pouvoirs subsidiaires.
- Elle met en place les projets et actions.

L'ODR de Waremmme

1990-2002 :

PREMIÈRE ODR À WAREMME

Ce n'est pas la première fois qu'une telle Opération se déroule à Waremmme. En effet, un premier Programme a été approuvé par le Gouvernement Wallon en 1992. Ce premier PCDR a permis à la commune d'obtenir des subsides pour réaliser divers projets : la Maison de Hesbaye, les maisons de village, ...

2002 :

DÉCISION DE REDÉMARRER UNE ODR

Le Conseil communal de Waremmme a décidé le 17 juin 2002 de se réengager dans la politique de Développement Rural proposée par le Gouvernement wallon. Pour ce faire, le Conseil Communal a demandé l'accompagnement de la FRW qu'elle a obtenu en 2006.

2005-2007 :

DIAGNOSTIC PARTICIPATIF

Des séances d'information et de consultation (en 2005 et en 2007) ont été organisées dans chaque village mais aussi auprès de certains publics cibles. Ces réunions ont permis aux citoyens de donner leur avis sur l'avenir de leur commune, village et quartier et de s'inscrire pour faire partie de la CLDR.

2008-2010 :

MISE EN PLACE DE LA CLDR ET STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

La Commission Locale de Développement Rural (CLDR) a été mise en place en décembre 2007. Cette réflexion s'est faite via de nombreuses réunions sous forme de groupes de travail (thématiques) qui ont permis la définition d'un défi, d'objectifs et de projets en lien avec le diagnostic. Le reste de la population a été informée via notamment l'organisation d'un grand retour citoyen (exposition des fiches dans tous les villages). Les projets et leur priorisation ont également fait l'objet de réunions.



2013 :

APPROBATION DU PCDR PAR LE GOUVERNEMENT WALLON

Suite à la présentation devant la Commission Régionale d'Aménagement du Territoire (CRAT) en juin 2012 ; le Gouvernement wallon a approuvé le Programme Communal de Développement Rural de Waremmme le 7 mars 2013, donnant accès à la Ville de Waremmme aux subsides « DR » (Développement Rural) pendant une période de 10 ans.

Depuis cette date, des subsides sont octroyés par le Ministre en charge de la Ruralité (actuellement : Mr Carlo Di Antonio).



La stratégie de développement : les objectifs

UN DÉFI MAJEUR :

En 2025, Waremme aura réussi la synthèse Ville-Campagne par la force de sa solidarité retrouvée et le réveil de son patrimoine.

4 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT :

PATRIMOINE :

Valoriser le territoire de façon durable tout en valorisant le patrimoine bâti et naturel

MOBILITÉ :

S'écarter du tout à la voiture par une mobilité plus fluide et mieux sécurisée

LIENS SOCIAUX :

Recréer du lien social et de la convivialité au sein des villages et des quartiers

EMPLOI :

Favoriser la création d'emploi en lien avec les ressources locales

LES PROJETS

Pour atteindre les 4 objectifs visés, 38 projets ont été retenus et programmés dans le temps. Pour réaliser ces projets, la commune fera appel à divers subsides dont ceux du développement rural qui permettront de financer leur concrétisation jusqu'à 80%.

Les projets sont répartis en trois lots programmant leur réalisation en 10 ans : lot 1 (1 à 3 ans), lot 2 (3 à 6 ans) et lot 3 (6 à 10 ans).

Toutefois, en fonction des opportunités certains projets pourraient être réalisés en avance.



1-3 ans
13 projets



4-6 ans
9 projets



>6 ans
16 projets

38 projets concrets pour Waremme de demain

LOT 1 : RÉALISATIONS DE 2013 À 2016

• Aménagement du coeur de village d'Oleye

Phase 1 : Partie Nord du Geer

Situé dans la partie Nord de la commune et traversé par le Geer, Oleye est le village qui compte le plus d'habitants (après Waremme centre).

Le projet d'aménagement est divisé en deux phases distinctes (phase sud cf. Projet du lot2).

La première phase consiste au réaménagement des trois places situées dans le centre du village (Place H. Lejeune, Place de la Liberté (ou Bérêche) et Place J. Wauters) et des espaces publics les reliant. Les aménagements auront pour but de créer une continuité logique entre ces places. Le stationnement, l'éclairage, la sécurité routière et la mobilité seront autant d'éléments à prendre en compte.



• Elaboration d'un réseau communal de Mobilité douce

Phase 1 : Inventaire et étude globale

Véritable projet global, la création d'un réseau communal de mobilité douce (piétonne et cycliste) est au centre des préoccupations du PCDR. La réalisation de ce projet de longue haleine débutera par l'inventaire complet et cartographié des chemins, sentiers, balades existants sur toute l'entité avec l'aide de l'Atlas des chemins et sentiers qui vient d'être entièrement digitalisé et géoréférencé par le Service Technique Provincial. Dès lors, la Ville s'est adjoint les services de l'asbl Sentiers.be début 2013. Le travail d'inventaire est en cours depuis octobre 2013.



• Préservation du site des anciens bassins de décantation sis à Bleret, site considéré comme Réserve naturelle

Sur environ 17 hectares, les anciens bassins de décantation de la râperie de Waremme représentent une zone très intéressante au niveau ornithologique (zone de refuge en période migratoire et présence d'espèces nicheuses rares). Depuis la fermeture de la râperie début 1990, certains bassins ont continué à être alimentés en eau par la râperie de Hollogne-sur-Geer. Mais cette unité a cessé toute activité depuis 2010, ce qui rend l'avenir des bassins de Bleret incertain. Le présent projet consiste à trouver une solution durable pour préserver cette zone naturelle en collaboration avec les gestionnaires et les propriétaires actuels.



- **Soutien à la mise en oeuvre du PCDN :**

- **Protection et valorisation des Sites de Grands Intérêts Biologique**

Issu des réflexions de la CLDR, le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) est en action depuis 2009. Dans ce cadre, une étude du réseau écologique a été réalisée par le bureau aCREA de l'Université de Liège. Cette étude a mis en évidence toute une série de zones importantes d'un point de vue biologique. Le présent projet vise la préservation et la valorisation de ces lieux présentant un intérêt biologique certain.

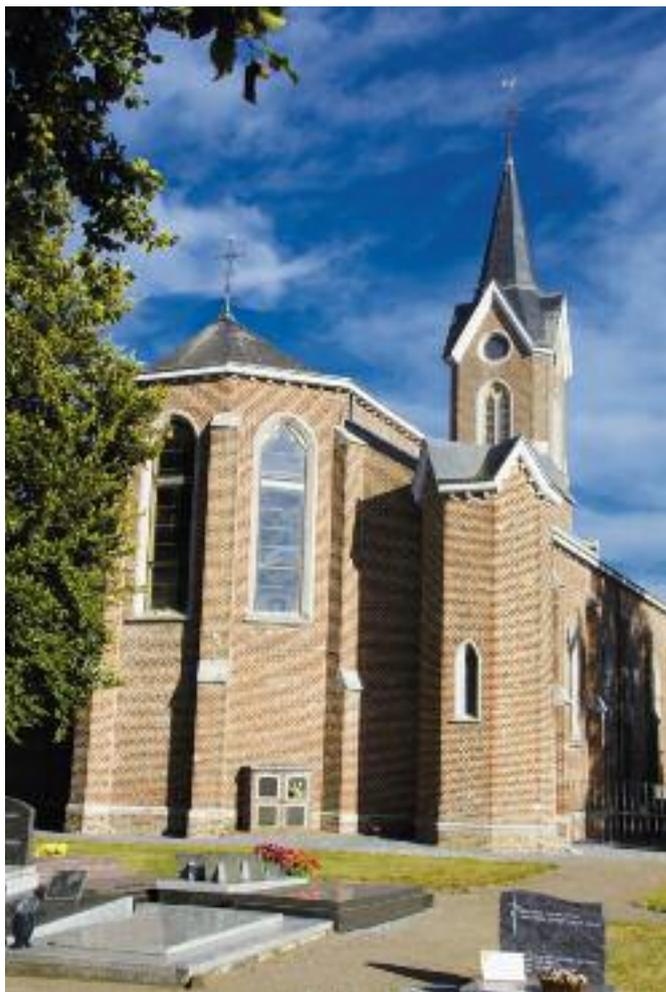
- **Lutte contre les coulées de boues en partenariat avec les agriculteurs**

La problématique des coulées de boues fait l'objet d'une attention particulière de la part de la Ville et du Contrat de Rivière depuis quelques années. Un inventaire des lieux « à risques » a été réalisé et des visites de terrain ont été organisées en partenariat avec les Services agricoles de la Province de Liège. Il s'agit maintenant de réaliser les aménagements en vue de réduire les effets de tels phénomènes en collaboration avec les agriculteurs. De petites digues ont d'ailleurs déjà été érigées à Lantremange.



- **Aménagement du coeur de village de Grand-Axhe**

L'objectif de ce projet est de créer un véritable coeur de village qui englobera les éléments clés que sont l'église, la maison de village et le monument aux morts. Lors de l'élaboration du projet, la réflexion intégrera aussi le cimetière et le terrain communal. Bien évidemment, les habitants seront consultés au préalable et durant la mise en place du projet.



- **Soutien à la création d'hébergements touristiques en partenariat avec l'ADL**

Le présent projet ne vise pas à la création directe d'hébergements mais il a pour objectif de mettre en place toutes les conditions favorables à leur création par des acteurs privés. Ce projet, coordonné par l'Agence de Développement Local (ADL), comportera plusieurs actions comme la mise en place d'une campagne de promotion, la mise à disposition d'informations, l'aide à la promotion...

- **Soutien à la mise en oeuvre du Schéma de Structure communal : Vademecum en matière d'urbanisme**

Le Schéma de Structure Communal de Waremmé a été approuvé en 2010. Le présent projet consiste en la création d'un outil de vulgarisation et de conseils pour grand public destiné aux habitants souhaitant construire ou rénover à Waremmé.

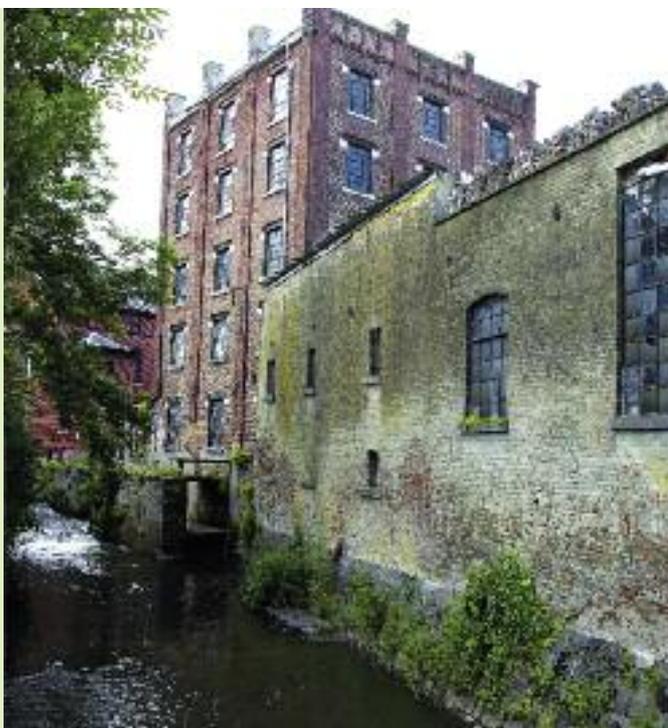
- **Aménagement du coeur de village de Lantremange**

Ce projet vise à améliorer le coeur de village de Lantremange en créant un espace propice aux rencontres et à la convivialité. La polyvalence des lieux et la sécurité routière seront particulièrement prises en compte. Bien évidemment, les habitants seront consultés au préalable et durant la mise en place du projet.



- **Aménagement de lieux magiques dans les villages**

L'objectif est de mettre en évidence des éléments du patrimoine dans les six villages de l'entité afin d'accroître la fierté des villageois quant à la beauté et au charme de leurs lieux de vie.



- **Mise en lumière du patrimoine rural dans les villages**

Il s'agit de valoriser le patrimoine des six villages par la mise en place d'un « plan lumière ». L'objectif est d'améliorer l'efficacité et la répartition de l'éclairage tout en veillant à assurer une bonne visibilité, des économies d'énergie et à diminuer les phénomènes de pollution lumineuse.

- **Ecoconstruction et rénovation des locaux communautaires du quartier de la Champanette en partenariat avec la Régie de quartier**

Le quartier de la Champanette est situé dans la partie nord du noyau urbain de Waremmé. Il dispose d'un vaste espace consacré à des activités communautaires. Une petite plaine de jeux et une aire multisports ont été aménagées. Les bâtiments présents sur le site sont utilisés pour organiser diverses activités dont des formations professionnelles. Ces bâtiments très utilisés nécessitent des travaux de rénovation qui pourraient en partie être pris en charge par la Régie de quartier et ses stagiaires.

- **Programme d'actions de soutien aux entreprises locales en partenariat avec l'ADL**

Les entreprises présentes à Waremmé sont nombreuses et proposent une vaste palette de produits et de services. De nombreux acteurs travaillent depuis longtemps pour dynamiser l'économie waremmienne. Le projet vise à améliorer les outils de communication pour faire en sorte que nul Waremmien ne puisse ignorer les richesses et compétences locales. Cet ambitieux programme envisagera diverses actions en partenariat avec l'Agence de Développement Local (ADL).

LOT 2 : RÉALISATIONS DE 2016 À 2019

- **Elaboration d'un réseau communal de mobilité douce Phase 2 : travaux sur l'axe du Geer**

Il s'agit ici de la suite du projet «Elaboration d'un réseau de mobilité douce». Après avoir répertorié les chemins et sentiers existants et avoir cartographié le réseau, les travaux nécessaires pour rendre les chemins accessibles et sécurisés pourront commencer.

- **Programme de soutien aux demandeurs d'emploi en partenariat avec l'ADL**

Ce projet ne vise pas à créer une nouvelle structure d'aide à l'emploi. Il s'agira de mettre en place diverses actions d'information et de sensibilisation en collaboration avec les acteurs locaux comme l'Agence de Développement Local (ADL).

- **Aménagement du site du Wachnet à Grand-Axhe/Petit-Axhe**

Situé à la limite entre les deux villages et avoisinant le site naturel de la Maison de Hesbaye, le Wachnet est un petit affluent du Geer prenant naissance dans le bois du même nom. La prairie adjacente est également concernée par ce projet. L'aménagement de ce site ajoutera un intérêt supplémentaire à la réserve naturelle. Pour ce faire, divers travaux sont nécessaires (remise en état, aménagements, solutions à l'envasement et sécurisation des lieux) ainsi qu'une réflexion approfondie quant à sa mise en valeur.

- **Création d'un Insectarium conservatoire entomologique wallon à Grand-Axhe**

L'installation dans les locaux de la Maison de Hesbaye, en juin 2010, d'une structure didactique visant la vulgarisation scientifique de l'entomologie a permis de franchir un pas de plus dans le dynamisme des lieux et des activités organisées par l'asbl Environnement et Progrès. Fort de cette expérience très positive et des relations avec l'Université de Liège, Gembloux Agro-Bio Tech et le Musée de zoologie de Liège, le projet vise à être développé. Outre l'exposition déjà présente sur place, il s'agira de rassembler les diverses collections d'insectes réparties en différents endroits dans un nouveau local à Waremme. Un tel lieu, unique en Belgique, présentera non seulement un intérêt scientifique mais également touristique pour Waremme.



- **Mise en place d'alternatives à la voiture individuelle**

Ce projet a pour objectif d'offrir aux Waremmiens un panel de modes de déplacements alternatifs à la voiture (individuelle) également nommée autosolisme. Ceux-ci pourront être collectifs, partagés, d'initiative publique ou privée (par exemple : le covoiturage, le proxibus, les voitures à partager...). Le choix de la /des formes à développer sera fait en consultant les principaux intéressés : la population et les entreprises.

- **Aménagement du coeur de village d'Oleye Phase 2 : Partie du sud du Geer**

La seconde phase «Aménagement du cœur d'Oleye» s'attardera sur la partie sud du village en bordure du Geer. L'objectif est de mettre en avant la présence du Geer dans le centre du village et de créer un espace naturel et de convivialité tout en gardant les activités présentes sur le site. La mobilité douce sera également privilégiée lors des divers aménagements.



- **Création d'un Proxibus**

Il s'agit d'un projet étroitement lié au projet de mise en place d'alternatives à la voiture individuelle. Il évitera toute concurrence avec le Citybus du vendredi. Le Proxibus est un outil déjà existant dans quelques communes wallonnes. Le principe est le suivant : le TEC fournit le véhicule (le plus souvent un petit bus) et assure les frais liés aux gros entretiens. La Commune rémunère le chauffeur, paie le carburant et s'occupe des frais liés aux petits entretiens. Avant tout arrangement, une étude de faisabilité sera réalisée.

- **Création de nouvelles infrastructures scolaires à Bettincourt**



- **Restructuration de l'espace communautaire du quartier du Brouck à Waremme**

Traversé par le Geer, le quartier du Brouck est très proche du centre du noyau urbain. L'espace communautaire et le petit bâtiment présent sur le site demandent un réaménagement afin de rendre le site fonctionnel et convivial.

LOT 3 : RÉALISATIONS DE 2019 À 2023

- **Elaboration d'un réseau communal de mobilité douce Phase 3 : suite des travaux**

- **Campagne de sensibilisation en faveur de l'usage du vélo**

- **Création d'activités fédératrices pour tous les Waremmiens**

- **Création d'un nouvel espace culture**

- **Aménagement des abords de l'église de Bleret**

- **Création d'un système d'échange local**

- **Création d'un restaurant communautaire**

- **Création dans les villages d'effets de portes et de fenêtres**

- **Création d'un groupement d'achat commun**

- **Création d'un bus multi-services**

- **Aménagement d'un espace polyvalent à Bovenistier**

VOUS SOUHAITEZ RÉAGIR?

Envoyer vos commentaires et suggestions au service Environnement de la Ville de Waremme par mail : environnement@waremme.be ou par courrier: Rue du Marché, 4 - 4300 Waremme.

Quelques témoignages de membres



Quel plaisir de partager les regards de ces passionnés par leurs villages !

Bien que je les avais déjà tous traversés, j'ai découvert des points de vue, des habitations que je ne connaissais pas. J'ai entendu raconter une partie de leur histoire, les transformations qu'ils ont subies et surtout, j'ai rencontré des gens enthousiastes.

Au travers de ce projet, j'ai fait des rencontres humaines et culturelles très enrichissantes et j'espère vous les faire partager.

Chantal



Ce que j'ai pu retenir lors de mes participations aux diverses réunions de la CLDR est que beaucoup d'idées ont été émises d'une façon constructive et dans une bonne ambiance.

Toutes les réunions avec les divers thèmes abordés nous ont permis de présenter les dossiers à la CRAT (région wallonne) auprès de laquelle nous avons dû défendre nos projets pour aboutir le 7 mars 2013 à l'accord du ministre en charge de la Ruralité. Notre persévérance a obtenu un aboutissement favorable.

Paul Smolders

Bovenistier : Qu'il est beau notre village !

C'est en partenariat avec la commune et fondation (FRW), que la plus grande partie du village (anciennement quartier) a été rénovée. En effet, le bilan du travail de réflexion et le dynamisme des habitants à concrétiser leurs projets est très positif. A savoir : l'égouttage a été réalisé en même temps que la rénovation des voiries. L'aménagement du village a vu le jour avec des espaces publics: placettes, plantation d'arbres (bois de la paix), arbre du pain,...

Un autre gros morceau : la construction de la maison de village qui grâce aux nombreuses activités diverses a permis aux habitants de retrouver cette convivialité tant recherchée!

L'école a non seulement été maintenue mais elle a largement profité en se développant en population et en amélioration de son site scolaire. De grandes manifestations ont vu le jour après la dernière fête de quartier : fête du pain, marché aux puces de l'ascension, jogging, grand feu, mercredi du terroir, petit journal local (l'ouvre boîte).

Bovenistier a ainsi acquis ses lettres de noblesse. Non seulement en Belgique, mais également à travers l'Europe : par la diffusion de l'image de « Village du pain » et de sa fête, grâce aux diverses représentations étrangères (ambassades, consulats, musés,...) ou encore par un partenariat avec la FRW dans un projet de développement rural (boulangerie) en Roumanie.



Plusieurs investissements ont été réalisés : rénovation du four à pain, modules de jeux pour l'école, garderie, réaménagement de locaux, signalisation de sécurité routière,...

Si le bénévolat de plusieurs habitants et groupes associatifs a porté ses fruits, il est temps de réfléchir aux projets à poursuivre. Voir, à de nouveaux développements (socio-collectif, de déplacement, de sécurité routière,...) à entreprendre ensemble !

Georges Ernest



Faire partie de la CLDR, une façon de participer à la vie de ma commune.

Un échange d'idées permanent avec d'autres personnes.

Une expérience très enrichissante à tous points de vue.

Yves Woters



J'ai toujours suivi la politique communale d'un oeil critique. Aussi, lorsque un appel à faire partie de la CLDR est paru, j'ai décidé de changer de camp : de spectateur rôleur, je suis passée dans celui des constructeurs ...

Travailler au maintien ou à l'amélioration de la qualité de vie dans nos villages, m'a permis de rencontrer des gens motivés, très intéressants, d'autres moins ...

Les techniques de travail, la diversité des sujets abordés, les divergences de vue rencontrées, la compétence des «spécialistes» intervenants et la satisfaction d'être arrivés, ensemble, à des projets concrets m'ont personnellement apporté beaucoup.

Marie-Henriette Lhoëst

Chacun apporte sa pierre à l'édifice communal.

P. Smolders

PARTICIPER

POSITIF

DÉCOUVRIR

RENCONTRE

RÉCIPROCITÉ

ECHANGER

Envie de faire changer les choses et de participer à la politique locale et surtout à la préservation de la ruralité.

Waremmes est une ville mais elle reste un gros village.

E. Vreven

AGIR

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

Contactez l'agent traitant au sein de l'administration communale :

Catherine Lamarche - Service Environnement de la ville de Waremmes au 019 67 99 84
ou catherine.lamarche@waremmes.be

Contactez l'agent de développement de la Fondation Rurale de Wallonie

Anne Doguet - Equipe Hesbaye liégeoise, 123 rue de Huy à 4300 Waremmes au 019 58 93 22 ou a.doguet@frw.be

« Amoureuse » de nature, j'ai envie de développer certains projets.

E. Derijck

POSITIF

ENRICHISSANT

NÉCESSAIRE

ECHANGER

AGIR

RÉCIPROCITÉ

PARTICIPER

Envie d'agir pour notre avenir.

R. Noël

IMPLICATION

ENRICHISSANT

RENCONTRE

DÉCOUVRIR